

Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Séance du jeudi 22 juin 2016

La séance est ouverte à 18 heures par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVOM: M^r QUÉRAUX , président du SIVOM d'Aunac

M^{me} SOULET et M^{me} CHEMINADE (AUNAC SUR CHARENTE) M^r CRINE (LICHÈRES), M^{me} BEAU (MOUTONNEAU), M^r LEBRUN (CHENON), M^r CORNU (MOUTON)

DDEN: M^r PEROT (DDEN JUSQU'À AUJOURD'HUI), M^{me} VIDAL (DDEN 2017-2018)

Représentants des parents d'élèves: M^{me} BOISSET, M^{me} BALLON- GONCALVES , M^{me} PALOMBO

Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER, M^{me} DENIS-PETIT, M^{me} LA GOUTE, M^{me} URRUTY.

Invités – Association des Parents d'élèves: M^{me} BALLON- GONCALVES

II Membres excusés

M^{me} ETCHVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, , M^r CHARRIAUD (SAINT-FRONT)

III Ordre du jour

- 1) Effectifs de la rentrée 2017 et répartition
- 2) Bilan du Projet d'École et des Projets de classe
- 3) Présentation du Projet d'École pour 2017-2018
- 4) Travaux et investissements effectués et à venir
- 5) TAP et rythmes scolaires pour 2017-2018
- 6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2017
- 7) Actions de l'A.P.E.
- 8) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

Préambule et validation du Compte-Rendu précédent

Monsieur PEROT, actuel DDEN, effectue son dernier Conseil d'Ecole. Il passera la main l'an prochain à Marie-France VIDAL qui sera chargée de remplir les mêmes tâches que celles qu'il a vaillamment remplies jusqu'à ce jour.

Le compte-rendu précédent a subi une modification au paragraphe 3 concernant les projets de classe ; il n'avait pas été mentionné que la Mairie de Moutonneau était porteuse du projet intitulé « Fête de l'eau ». Cette erreur a été rectifiée. Le Compte-rendu du jeudi 23 mars est validé à l'unanimité.

1) Effectifs de la rentrée 2017 et répartition

Le contrat de M^{elle} GUILLON sera renouvelé pour l'année prochaine à partir du 1er juillet (CAE)

L'équipe enseignante exprime toute sa satisfaction quant à la qualité du travail effectué par M^{elle} GUILLON. Les missions remplies ont été de 3 ordres : aide aux enseignants (surveillance de groupes d'élèves, ateliers informatiques...), aide à la direction (tâches de secrétariat), et assistantat dans les tâches du SIVM (secrétariat, garderie...)

Les enseignants tiennent aussi à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel de service pour son travail et son engagement quotidien auprès des enfants.

L'équipe enseignante reste inchangée pour l'année à venir: Mme DUPUIS-MALLINGER continuera à enseigner à mi-temps (deux jours et demi par semaine). Marion URRUTY a demandé à compléter à nouveau son service.

Mme DENIS-PETIT continuera à 80% en 2017-2018. L'enseignant qui viendra assurer sa décharge sera aussi dans les locaux pour le mi-temps de Mme DUPUIS-MALLINGER. Lucy LA GOUTE a demandé à compléter à nouveau son service.

Mr CERTIN reste enseignant et directeur de l'école.

Malgré les conditions d'exercice difficiles (classe maternelle extrêmement chargée, classes à triple niveau, décharge de direction minime), l'équipe a décidé de rester en place, au regard des signaux positifs envoyés par le SIVM : maintien du poste de Manon GUILLON, étude de l'emploi d'un contrat aidé supplémentaire, moyens humains et financiers non négligeables mis à disposition...

Actuellement, 80 élèves sont scolarisés à l'école d'Aunac et 77 élèves sont attendus à la rentrée prochaine.

18 PS / 13 MS (31 élèves),
3 GS / 8 CP (-2 possible) / 10 CE1 (21 élèves)
5 CE2 / 8 CM1 / 11 CM2 (24 élèves)

Deux AVS seront aux côtés d'élèves dans la classe de GS-CP-CE1.

L'évolution des effectifs ne permet pas d'accueillir des enfants de TPS.

Une forte fluctuation de la population est constatée, surtout en fin d'année et durant les vacances scolaires (déménagements, emménagements).

Les enseignants et le SIVM ont reçu une lettre touchante des parents de Caroline DUMOUSSEAUD ainsi qu'un beau dessin de Caroline. La lettre est lue. N'ayant pas obtenu de dérogation de la part de la CdC Val de Charente, elle ira à Verteuil pour effectuer son CP.

2) Bilan du Projet d'école et des projets de classe (sorties et activités)

La philosophie de l'école d'Aunac est basée sur une pédagogie de projet qui induit une implication importante des élèves et vise à faire évoluer en permanence le fonctionnement et la structure de l'école. Elle s'appuie systématiquement sur des partenariats solides et indispensables avec le SIVM, l'APE, l'ECLA, la CdC Coeur de Charente, le Pays du Ruffécois et, cette année en particulier, avec l'association Les Jardins d'Isis, Les Jardins Respectueux et Calitom.

Au cours du troisième trimestre, plusieurs animations, dans et hors de l'école ont permis aux élèves de prendre pleinement conscience des savoirs et savoir-faire qu'ils ont acquis au cours de l'année.

→ *Classe maternelle* :

- Thème mensuel : soupe avec des légumes de saison. Projet qui fédère les enfants et les parents dans la classe. Merci à l'APE pour son investissement et à Séverine qui s'est associée au projet en réalisant la même recette pour les grands le même jour.
- Une fois par mois : jeux de société en classe avec les parents : reconduit l'année prochaine.
- Venue de l'auteur Elsa DEVERNOIS : échanges fructueux
- Aujourd'hui : sortie = point d'orgue d'une correspondance scolaire avec Aigre autour du projet sur les pompiers.
- Avec Katia JACQUEL : travail autour des petites bêtes, du land art, et projet couveuse (faire naître des poussins dans la classe).

→ *Classe CP-CE1-CE2* :

- Venue d'Anaël TRIBOT (2 séances) pour un travail de percussions corporelles
- 15/05 : Intervention de Katia JACQUEL (jardin)
- 30/05 : Action « Voyagement Vôte » à Echoisy : ateliers cirque
- 14/06 : Visite de la mairie d'Aunac dans le cadre de l'Education Morale et Civique et de la formation du Citoyen de demain
- 19/06 : Animation Patrimoine autour des monuments historiques de la commune basée notamment sur l'étude de plans cadastraux napoléoniens (Caroline DESVARS – CdC Coeur de Charente)
- 26/06 : Accueil des Correspondants de Nanteuil en Vallée
- 03/07 : Visite des Correspondants à Nanteuil en Vallée

→ *Classe CM1-CM2* :

- 15/05 et 12/06 : interventions de Katia Jacquel : développement et reproduction des végétaux + rôle et développement des abeilles.
- En parallèle, séances d'informatique : rechercher sur internet des informations sur les végétaux semés ou plantés. Taper rapidement à l'ordinateur. Réaliser des fiches outils de quelques végétaux.
- Avril : plusieurs séances de vélo sur la piste cyclable de l'école (challenge interpiste). Le gendarme a félicité les élèves pour leur sérieux et la qualité de leurs déplacements sur la piste.
- 15/05 : intervention dans la classe de M. Pouvreau que nous remercions : échanges qui ont facilité l'entrée dans la séquence de géographie sur le thème « Mieux habiter » correspondant aux nouveaux programmes.
- 30/05 : Action « Voyagement Vôte » à Echoisy : ateliers cirque
- 28/06 : intervention de Mme Magnan, ancienne pompière et formatrice en secourisme pour les gestes de premiers secours (dispositif « apprendre à porter secours ») que l'on doit enseigner dès l'école primaire.
- 13/06 : Sortie offerte par Calitom : tri des déchets (développement durable)
- Projets qui se poursuivent : avec Anaël Tribot en éducation musicale (percussions corporelles et chant) + théâtre.
- 03/07 : Intervention en classe de Caroline DESVARS (cdc cœur de Charente) sur les jardins de la Renaissance

→ *Ecole entière* :

- Chaque jeudi du mois de juin : cycle natation pour les CP-CE-CM
- Le 15/06/2017 : Journée découverte sur le site de Saint Fraise (ateliers jardin et musée de l'école.
- 01/07 : Fête de l'école avec kermesse organisée par l'APE.
- 03/07 : Animations jeux de société par l'organisme Oika-Oika
- 07/07 : Annulation de la fête de l'eau faute de moyens financiers.

3) Présentation du nouveau projet d'école pour l'année 2017-2018

Le projet d'école devrait s'intituler « Numérique et pays anglophones ». Premier volet : le numérique avec la réfection envisagée du réseau (devis réalisé, recherche de subventions en cours) et la création d'un site d'école hébergé par l'Académie de Poitiers permettant aux élèves de produire de l'écrit et aux familles d'être informées de ce qui se passe à l'école tout en restant dans une démarche éco-responsable.. Deuxième volet : la découverte des pays anglophones et plus particulièrement pour les CM le Pays de

Jour 1 : 23h30 (environ) : Départ d'Aunac par autocar. Route sur Ouistreham.

Jour 2 : 6h30 : Arrivée au port d'Ouistreham. Embarquement.

8h30 : Départ du bateau. Traversée.

Petit déjeuner sur le bateau.

Déjeuner pique nique à prévoir.

13h15 : Arrivée à Portsmouth. Départ en direction de la ville de séjour.

Arrêt à Amesbury pour **visite du site Mégalithique de Stonehenge** (*gratuit si réservé à l'avance par vos soins auprès de English Heritage*).

19h00 : Arrivée dans la ville de séjour. Accueil par les familles hôtesse.

Dîner et soirée en famille.

Jour 3 : Petit déjeuner en famille.

8h00 – 19h00 : Journée dans l'école de vos correspondants. (Journée qui pourra être inversée avec le jour 4 selon disponibilités locales)

Dîner et soirée en famille.

Jour 4 : Petit déjeuner en famille.

8h00 – 19h00 : Excursion de la journée à Cardiff.

Matin : **Visite du Stade du Millenium***.

Après-midi : **Visite du National Wales Museum** (gratuit) et découverte de Cardiff Bay.

Dîner et soirée en famille.

Jour 5 : Petit déjeuner en famille.

8h00 : Départ de la ville de séjour avec les bagages.

Matin : **Visite de Big Pit Mine** (gratuite) à Blaenavon.

Après-midi : **Visite de Caerphilly Castle** (Possibilité de visite gratuite).

15h00 : Départ en direction de Portsmouth. Arrivée à Portsmouth vers 19h00.

Dîner dans un fast food.

20h30 : Embarquement.

22h30 : Départ du bateau. Traversée de nuit en sièges inclinables.

Prévoir un vêtement chaud et une petite couverture pour la nuit.

Jour 6 : **Petit déjeuner sur le bateau.**

6h30 : Arrivée à Ouistreham. Route sur Aunac.

14h00 (environ) : Arrivée devant l'Ecole.

Galles. Contact a été pris auprès d'une école de Cardiff pour établir un projet « E-Twinning » permettant de découvrir la culture du pays en question et qui devrait se conclure par un voyage sur site. Une partie du budget SIVM serait utilisée pour la conduite du projet et une enveloppe supplémentaire serait demandée pour aider au voyage sur le budget 2018 comme cela se fait traditionnellement. L'aide de l'APE sera sollicitée. Des recherches de subventions se feront durant les congés.

Trois options : hébergement par des familles locales bénévoles en lien avec l'école partenaire (300 €) ou par des familles rémunérées affiliées à un organisme officiel (440€ par enfant), hébergement en auberge de jeunesse.

Ci-dessus, une proposition de programme :

Deux choses seront prises en compte dans le choix qui sera fait : l'aspect « angoisse » et l'aspect « financier ».

Les parents seront réunis avant les vacances de la Toussaint.

4) Travaux et investissements effectués et à venir

Pour rappel, les demandes de l'école pour l'année 2017 étaient les suivantes (cf. compte-rendu du 23 mars) :

Pour la Classe de PS-MS : une étagère de 25 cases (169,00€ TTC), une table ronde avec bac central (134,84€ HT) et deux combinaisons de rangements (400,00€ TTC).

Pour la Classe de GS-CP-CE1, des tables avec casiers et chaises pour renouveler le mobilier (1075,41€ HT), un tableau diptyque émaillé blanc (465€ HT) avec une face sérigraphiée (176€ HT), deux étagères de 25 cases (338,00€ TTC) et 4 corbeilles à courrier (79,60€ TTC).

Pour la Classe de CE2-CM1-CM2, un store vénitien pour la porte d'entrée (devis à réaliser), deux étagères de 25 cases (338,00€ TTC) avec le démontage du mobilier de fond de classe et un tableau blanc magnétique mobile de 90cm x 120cm (59,94€ HT).

Pour la Salle BCD et la salle de réunion, une étagère de 25 cases (169,00€ TTC), des rideaux et tringles (devis à réaliser) et des grilles d'aération pour éviter l'humidité des anciennes salles (devis à réaliser).

L'aménagement de la tisanerie en coin cuisine a aussi été demandé (devis à réaliser)

Le vote du budget SIVM a été validé le 28/03/2017. Les commandes pour les classes ont été effectuées. L'aménagement de la tisanerie est à l'étude.

Quelques travaux annexes, mais pas des moindres ont été effectués :

Changement de la chaudière en cours.

Installation de stores vénitiens sur la porte d'entrée de la classe des CM, et à la cantine.

Il est prévu d'échanger la classe des maternelles avec la salle de motricité (compte-tenu du nombre d'élèves à la rentrée).

La nouvelle salle de motricité sera aussi utilisée pour compléter le dortoir.

Les dernières étagères de la classe de CM seront supprimées cet été et remplacées par des étagères 25 cases beaucoup plus fonctionnelles.

Suppression d'un radiateur à la tisanerie dans le but de laisser plus de place à l'installation du coin cuisine.

5) TAPet rythmes scolaires pour 2017-2018

Le SIVM est en recherche constante d'organismes ou de parents volontaires qui interviennent gratuitement pour les TAP en fonction de leurs compétences. Un noyau de bénévoles assidus existe depuis trois ans mais de moins en moins de monde vient assister aux réunions pour organiser les activités. Cette organisation est coûteuse en énergie et en finance.

Un décret est attendu laissant la liberté aux Elus de maintenir ou non la semaine de 4 jours et demi. Sitôt le décret paru, le Président du SIVM indique que la semaine de 4 jours sera restaurée en ce qui concerne l'école des Ondines. Il a contacté le Centre Social de Mansle qui lui a assuré pouvoir mettre en place un système d'accueil les mercredis à la rentrée 2017.

Donc sauf annonce de l'État avant les grandes vacances, les rythmes resteront en l'état.

6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2017

La circulaire n° 2017-080 du 28-4-2017 stipule que, dans les écoles primaires, la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil des maîtres de cycle à la suite des travaux de la « commission fournitures scolaires ».

Le Conseil d'Ecole valide les listes présentées par les enseignants. Elles seront distribuées prochainement dans les cahiers de liaison des élèves.

Il est à noter que la liste proposée est bien moins importante que celle dressée par le Ministère de l'Education Nationale (cf. annexe) grâce, une nouvelle fois, à un fort investissement du SIVM au bénéfice des familles.

7) Actions de l'A.P.E.

→ Avril : loto du 4 avril

→ Mai : brocante du 8 mai

→ Juillet : 1er juillet : fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé dans l'année (spectacle) suivie d'une kermesse et de la remise aux familles qui auront commandé des livrets de recettes le 01/07/2017 à 15h. Une tombola sera également proposée ce jour-là.

L'entreprise Sabatier a versé environ 1 000 € pour le rachat de presque 10 000 tonnes de papier et de cartons de la benne depuis le début de l'année. L'initiative se poursuit.

8) Questions diverses

→ De nombreuses questions et réflexions concernant les élèves perturbateurs ont été remontées.

Les perturbations occasionnées par quelques élèves seulement sont réelles, que ce soit en classe ou en TAP. Les inquiétudes de certaines familles sont donc légitimes.

Il est rappelé par un parent d'élève que chaque membre de l'école a ses responsabilités à prendre : enseignants, enfants et personnels de l'école mais aussi les parents.

Première interrogation : le programme ? il sera bel et bien bouclé à la fin de l'année dans toutes les classes.

Les professionnels de l'éducation classent les perturbations causées par les élèves en 4 catégories :

A - des problèmes de courte durée qui ne dérangent pas l'enseignement.

B - des manquements à des règles, peu fréquents, qui ne dérangent pas la classe, qui ne nuisent pas à l'apprentissage de l'élève, des autres élèves.

C - des comportements, limités à un ou à quelques élèves, qui dérangent la classe et qui interfèrent avec l'apprentissage.

D - des comportements fréquents ou graves, qui menacent l'ordre de la classe et le climat d'apprentissage, qui constituent un réel danger pour l'élève et pour autrui.

2 incidents de catégorie D ont été relevés à l'école concernant 1 élève et ont été traités en conséquence.

Les incidents de catégorie A et B sont les plus fréquents. Ceux de catégorie C sont les plus marquants pour les camarades et ceux qui, au final, alertent les familles.

Deuxième interrogation : les autres enfants ? Ils sont « protégés ». Cependant, ils peuvent se sentir usés et en insécurité. Les enseignants laissent la porte ouverte à l'expression de leur ressenti, soit par des débats en classe ou par des discussions individuelles. Sachant que certains élèves ont plus de mal à s'exprimer, l'équipe éducative a insisté dès le début d'année et à chaque Conseil d'Ecole sur l'intérêt d'un échange entre parents et école pour cerner au mieux les émotions engendrées.

Troisième interrogation : la gestion des enfants perturbateurs ? Le protocole établi pour l'école est le suivant en cas de règle bafouée et suivant le degré d'irrespect atteint.

1 - rappel à la règle en situation (amener l'élève à identifier la transgression).

2 - sanction portant sur l'acte (par la « frustration » c'est à dire le retrait d'un objet ou d'une autorisation, la mise à l'écart, la réparation).

3 - entretien décontextualisé avec l'élève (amener à la conscientisation des méfaits que l'action engendre et rechercher de nouvelles pistes d'action).

4 - information au directeur et nouveau rappel à la règle (entretien dans le bureau de direction par exemple avec ou sans les victimes).

5 - information aux familles avec la recherche de nouvelles pistes d'action (mise en place de carnets de comportement par exemple ou demande d'intervention du RASED, voire proposition d'un suivi extérieur).

6 - punition (l'enfant est alors placé dans la soumission : lignes à copier par exemple)

7 - information de l'Inspection de l'Education Nationale prenant le relais.

En tant que professionnels de l'éducation, les enseignants ne peuvent pas se contenter de réflexions simplificatrices prônant une seule et même voie de régulation des problèmes, notamment les punitions (qui peuvent fonctionner avec une certaine catégorie de problématiques certes). Ils n'oublient pas les principes fondamentaux schématisés dans la représentation ci-contre :

Madame DENIS-PETIT prend la parole concernant sa classe en particulier (document en annexe).

→ Autre question diverse : comment fonctionnent la carte scolaire et les dérogations ?

A propos de la carte scolaire, ce sont principalement les mairies qui ont la compétence scolaire et qui décident de l'école où vont les enfants habitant sur leur territoire .

En ce qui concerne les communes d'Aunac sur Charente, de Moutonneau, de Mouton, de Chenommet, la compétence scolaire a été déléguée au SIVM d'Aunac qui inscrit donc systématiquement les enfants sur l'école d'Aunac sauf cas dérogatoire obligatoire fixé par la loi.

Les communes de Saint Front et Lichères ont délégué la compétence scolaire au SIVM pour la maternelle seulement.

Pour accepter un enfant venu d'une commune extérieure à celles citées précédemment, les familles doivent être en mesure de fournir une dérogation émanant de la structure ayant la compétence scolaire sur le territoire concerné.

Attention : il faut rappeler qu'une dérogation obtenue pour un élève de maternelle doit être reformulée pour son entrée en CP.

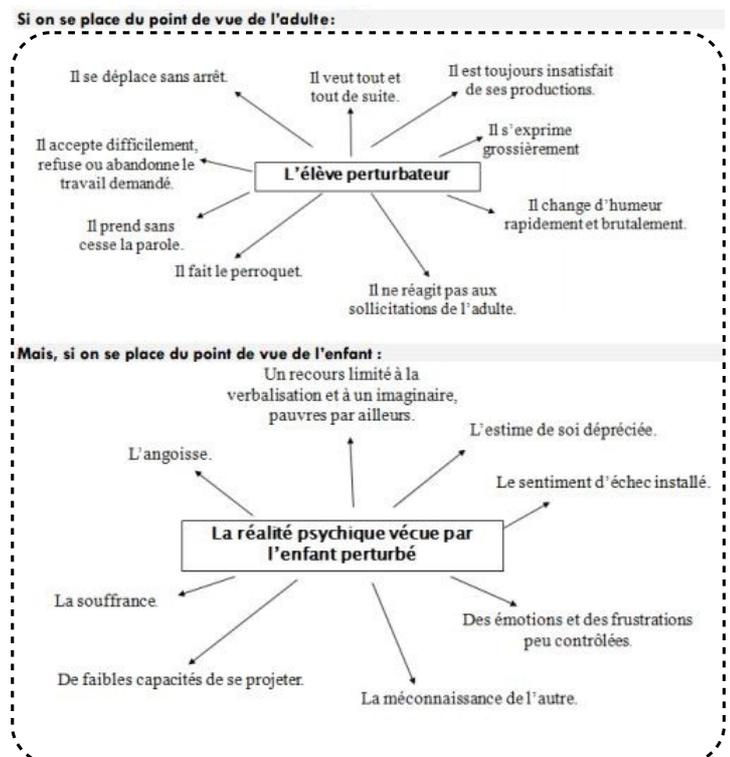
La séance a été levée à 20 heures 30.

La secrétaire de séance

M^{elle} DENIS-PETIT C.

Le Président de séance

M^r CERTIN M.





LISTE-MODÈLE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Rentrée
2017



1 grand cahier
96 pages (21 x 29,7 cm)



1 petit cahier
96 pages (17 x 22 cm)



Feuillets mobiles perforés
(21 x 29,7 cm)



Copies doubles perforées
(21 x 29,7 cm)



1 cahier de musique
48 pages (17 x 22 cm)



1 classeur rigide
(21 x 29,7 cm)



1 classeur souple
(21 x 29,7 cm)



2 protège-cahiers
(17 x 22 cm, 21 x 29,7 cm)



Pochettes transparentes
perforées (21 x 29,7 cm)



1 rouleau de plastique
pour couvrir les livres



4 stylos à bille
(bleu, noir, rouge, vert)



Crayons à papier



12 crayons de couleur



12 feutres de couleur



5 tubes (10 ml) de gouache
5 couleurs primaires



1 gomme



1 stylo correcteur



1 tube de colle



1 rouleau de ruban adhésif



1 porte-vues 21 x 29,7 cm
40 à 60 vues



1 trousse



3 pincesaux de tailles différentes
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



1 règle plate en plastique
30 cm



1 rapporteur en plastique
12 cm



1 équerre en plastique
21 cm - 60°



1 compas
(métal ou plastique)



1 paire de ciseaux (scolaires)
12 à 13 cm (bout rond métal)



1 taille-crayons
(à réservoir plastique)



1 agenda ou cahier de textes
(en fonction du cycle)

Fournitures supplémentaires

Pour le collège

1 pochette de papier dessin à grain 21 x 29,7 cm - 180 g/m² | 2 porte-vues 21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues | Cartouches d'encre (bleu) | 1 effaceur-réécrivreur | 1 stylo plume

Pour le lycée

2 porte-vues 21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues | Cartouches d'encre (bleu) | 1 effaceur-réécrivreur | 1 stylo plume

QUESTIONS DIVERSES (COMPLÉMENT DE RÉPONSE CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 JUIN 2017)

Respect des autres, sanctions des élèves perturbateurs et perte de temps

Classe de CM1-CM2

Merci aux parents qui ont posé ces questions car il s'agit d'une situation non récente mais qui a pris de l'ampleur pendant le 3ème trimestre (un rappel simple à la règle ne suffit plus) et qui en effet nous fait perdre du temps, de l'énergie et de l'envie aux élèves pour entrer dans les apprentissages, à force de devoir recadrer sans arrêt en classe.

Depuis le début de l'année, nous travaillons en classe en particulier en enseignement civique et moral (EMC) sur les valeurs nécessaires pour vivre ensemble : respect de l'autre, solidarité, entraide, etc... Nous mettons en place des projets variés.

Comme l'a précisé M. Certin, les sanctions sont données en fonction d'un protocole précis et correspondent à la gravité des faits.

Individuellement, les enfants ont un comportement qui parfois est totalement différent que lorsqu'ils sont au sein d'un groupe.

Dans cette classe, l'effet de groupe a des répercussions négatives pour certains élèves, au travail mais aussi en récréation :

ricanements, manque d'investissement personnel, insolence, irrespect entre les élèves et enfin irrespect de groupes d'élèves envers plusieurs adultes qui les encadrent.

Le rappel à la règle et les sanctions sont régulières, face à des faits notamment d'irrespect mais certains élèves, parce que les copains sont à côté, trouvent le moyen de crier à l'injustice.

Nous remercions les parents qui appuient les personnels de l'école concernant les décisions de sanctions de leurs enfants ainsi que tous ceux qui nous demandent des précisions sur les faits reprochés.

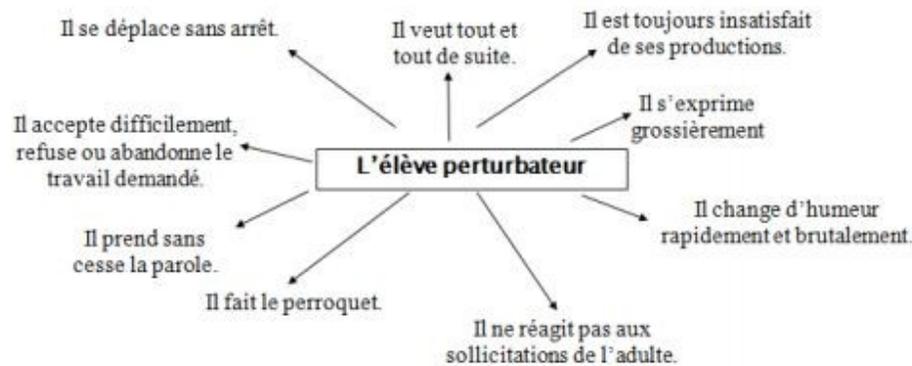
Merci aussi à ceux qui viennent nous faire part aussitôt d'un problème rencontré par leur enfant à l'école

Nous restons totalement démunis face aux rares parents qui remettent systématiquement en cause les sanctions données ce qui gâche tout le travail mené en amont.

Nous continuons d'agir avec tous les élèves de la même façon mais il est clair que le soutien et le respect de tous les parents est indispensable pour permettre à vos enfants d'être sereins en groupe et surtout d'entrer correctement dans les apprentissages car c'est quand même le but premier de l'école, du collège, etc...

Christelle DENIS-PETIT

Si on se place du point de vue de l'adulte :



Mais, si on se place du point de vue de l'enfant :



Jour 1 : 23h30 (environ) : Départ d'Aunac par autocar. Route sur Ouistreham.

Jour 2 : 6h30 : Arrivée au port d'Ouistreham. Embarquement.

8h30 : Départ du bateau. Traversée.

Petit déjeuner sur le bateau.

Déjeuner pique nique à prévoir.

13h15 : Arrivée à Portsmouth. Départ en direction de la ville de séjour.

Arrêt à Amesbury pour **visite du site Mégalithique de Stonehenge** (*gratuit si réservé à l'avance par vos soins auprès de English Heritage*).

19h00 : Arrivée dans la ville de séjour. Accueil par les familles hôtesse.

Dîner et soirée en famille.

Jour 3 : Petit déjeuner en famille.

8h00 – 19h00 : Journée dans l'école de vos correspondants. (Journée qui pourra être inversée avec le jour 4 selon disponibilités locales)

Dîner et soirée en famille.

Jour 4 : Petit déjeuner en famille.

8h00 – 19h00 : Excursion de la journée à Cardiff.

Matin : **Visite du Stade du Millenium***.

Après-midi : **Visite du National Wales Museum** (gratuit) et découverte de Cardiff Bay.

Dîner et soirée en famille.

Jour 5 : Petit déjeuner en famille.

8h00 : Départ de la ville de séjour avec les bagages.

Matin : **Visite de Big Pit Mine** (gratuite) à Blaenavon.

Après-midi : **Visite de Caerphilly Castle** (Possibilité de visite gratuite).

15h00 : Départ en direction de Portsmouth. Arrivée à Portsmouth vers 19h00.

Dîner dans un fast food.

20h30 : Embarquement.

22h30 : Départ du bateau. Traversée de nuit en sièges inclinables.

Prévoir un vêtement chaud et une petite couverture pour la nuit.

Jour 6 : **Petit déjeuner sur le bateau.**

6h30 : Arrivée à Ouistreham. Route sur Aunac.

14h00 (environ) : Arrivée devant l'Ecole.